

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 juillet 2024

QUARTIERS DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE : DAVANTAGE DE VOLS ET DE VIOLENCES ENREGISTRÉS QUE SUR LE RESTE DU TERRITOIRE

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Interstats Info rapide n°40, paru le 17 juillet 2024

Le SSMSI publie pour la première fois des données sur la délinquance enregistrée dans les quartiers de reconquête républicaine (QRR). Comme pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (cf. [Interstats Info rapide n° 29](#)), cette publication couvre 10 **types d'atteintes entre 2016 et 2022**.

Mis en place progressivement entre 2018 et 2022, le dispositif des QRR a pour objectif de lutter contre la délinquance dans des territoires ciblés grâce à des renforts **d'effectifs de police et de gendarmerie et à une politique de sécurité sur mesure**. En 2022, la police et la gendarmerie nationales y enregistrent, en moyenne, davantage **d'infractions par habitant que dans les territoires avoisinants ou** que sur le reste du territoire. Seul le taux de cambriolages de logement par habitant est inférieur dans les QRR à celui des unités urbaines les englobant ou à celui des unités urbaines de plus de 10 000 habitants.

Les coups et blessures volontaires, les vols avec arme et les vols violents sans arme enregistrés sont entre 1,4 et 2,3 fois plus fréquents dans les QRR que dans les unités urbaines les englobant ou dans les unités urbaines de plus de 10 000 habitants.

Entre 2016 et 2022, les nombres d'infractions enregistrées dans ces trois types de territoires évoluent de concert.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance.

Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

Contact presse :

ssmsi-communication@interieur.gouv.fr

[SSMSI sur internet](#)

[SSMSI sur X](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

[SSMSI sur Instagram](#)